

Armagh, le 14 décembre 2021

Province de Québec
La Municipalité d'Armagh
Comté de Bellechasse

À une séance extraordinaire du Conseil municipal d'Armagh, Comté de Bellechasse, tenue le quatorzième jour de décembre deux mille vingt et un à dix-neuf heures trente à l'endroit ordinaire des séances de Conseil.

Séance convoquée par Madame Sylvie Vachon, directrice générale et greffière-trésorière pour y prendre en considération le sujet suivant :

- Adoption du plan triennal d'immobilisations - 2022-2023-2024

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et à laquelle séance sont présents les conseillers : Marie-Ève Caron, Jean-François Labrecque, Nicolas Guillemette, Corinne Boucher, Cédric Beaulieu, Keven Jolin formant quorum sous la présidence de la mairesse Mme Suzie Bernier.

Est également présente à cette séance: Sylvie Vachon, directrice générale et greffière-trésorière.

Après avoir constaté qu'il y avait quorum, la mairesse fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Rés.2021-12-17

ORDRE DU JOUR

Proposé par la conseillère Corinne Boucher,
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Que l'ordre du jour soit adopté.

- 01- Ouverture.
- 02- Mot de bienvenue de la mairesse.
- 03- Lecture et adoption de l'ordre du jour. **(R)**
- 04- Adoption du programme triennal d'immobilisation – 2022-2023-2024. **(R)**
- 05- **Période de questions.**
- 06- Levée de l'assemblée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-12-18

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Proposé par la conseillère Marie-Ève Caron,
Appuyé par le conseiller Keven Jolin,

Que la municipalité d'Armagh adopte le programme triennal d'immobilisations suivant conformément à l'article 953.1 du Code municipal.

DESCRIPTION	2022	2023	2024
Administration générale - Maintien des équipements	5 000 \$	5 000 \$	4 350 \$
Sécurité publique - Habits de combat (bunker) - Remplacement chapeaux	15 000 \$	2 000 \$	2 500 \$
Voirie municipale - Fourche Ouest (phase 3) - 8e rang - 1er rang Nord-Est	75 000 \$	75 000 \$	75 000 \$
Éclairage terrain de balle - Lumières DEL	10 000 \$	3 500 \$	3 500 \$

Infrastructures eau et égouts			
- Recherche de fuites	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$
- Inspection caméra			
Promotion et développement			
- Parc des chutes	50 000 \$	30 000 \$	30 000 \$
- Escaliers			
- Sentiers			
Total	158 500 \$	119 000 \$	118 500 \$

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-12-19

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par le conseiller Cédric Beaulieu,
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Qu'à 19h35, l'assemblée soit levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je, Suzie Bernier, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Suzie Bernier, mairesse

Sylvie Vachon, greffière-trésorière
Directrice générale